



10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr

Site : www.sntpct.fr

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau
professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

NOS ACTIONS DE GRÈVE DES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE PAR LEUR GRANDE AMPLEUR ONT BRISÉ L'INTRANSIGEANCE ET L'UNITÉ PATRONALES

MAINTENONS NOTRE MOBILISATION...

Suite aux trois premières journées d'action de grève des 15 et 16 et 17 novembre 2023, compte tenu de la mobilisation d'une ampleur inédite des ouvriers et des techniciens – 70 téléfilms et émissions de télévision arrêtés –,

Les deux Syndicats représentants les producteurs de films de fiction, USPA et SPI ont publié un communiqué le 16 novembre 2023 par lequel ils nous informent qu'ils se proposent : « *d'avancer le calendrier des négociations au 5 décembre* » comme annoncé lors de la rencontre avec nos délégations SPIAC-CGT et SNTPCT la veille, et « **qu'ils formuleront à cette occasion une proposition d'augmentation des minima salariaux** ».

Le SPeCT (producteurs d'émissions dites « de flux ») et **le SATEV** (producteurs de reportages et programmes d'actualités) ne se sont pas joints à ce communiqué, **le SPECT** publiant ce lundi 20 novembre un communiqué propre **par lequel il s'inscrit dans une démarche analogue** – pour la branche d'activité qu'il représente, celle du flux et de la captation – indiquant qu'il fera lui aussi des propositions de revalorisation, même si le mot n'est pas prononcé. **Autrement dit, trois syndicats sur quatre, côté patronal, abandonnent leur position d'intransigeance et de refus.**

L'USPA et le SPI proposent, compte tenu de cette situation nouvelle, d'ouvrir pour la branche d'activité qui les concerne, une négociation relative aux salaires minima garantis propres aux films de fiction, autrement dit, d'établir pour tous les téléfilms et séries sans exception une grille « *découplée* » – selon leur terme – qu'ils présenteront le 5 décembre, ce que nous demandons depuis de nombreuses années. Pour sa part **le SPECT** fera des propositions pour les catégories de programmes autres que la fiction.

Les 3 Syndicats se sont engagés à se retourner du côté des éditeurs de programmes, afin : « *d'apporter une réponse aux revendications des salariés.* ».

Pour sa part, notre Syndicat maintient sa demande d'un rattrapage de 20 % au regard de l'évolution de l'indice des prix, conjointement avec le SPIAC-CGT et la CFTC, demande qui est la même pour l'ensemble des branches d'activité de la Convention – fiction, documentaire et flux –,

C'est le fondement de l'unité revendicative entre nos trois Organisations syndicales depuis le commencement.

De même nous constatons que cette ouverture, qui fait suite à nos actions de grève, ne s'accompagne pour le moment **d'aucune proposition chiffrée, ni d'aucune garantie** que nous serions à même d'examiner, ce qui justifie pleinement que la mobilisation se renforce pour contraindre l'ensemble des Syndicats de Producteurs représentatifs dans le champ de la Convention à faire des propositions à la hauteur de nos demandes et de la mobilisation..

Tous ensemble, soyons unis et rassemblés.

Paris, le 20 novembre 2023